

5910
110

A Fain

E/V.

tabl de Corote et
Croyon

C^e 18 juin 1932.

Monsieur le Conservateur en chef,

J'ai l'honneur de vous soumettre
en vue d'acquisition pour le
Musée deux œuvres :

l'une un tableau de Corot

représentant une vue méditerranéenne
et un Dragon, ^{signé Corot 88} un attelage
champêtre signé à gauche.

Sans l'attente d'un retour

Jeune, Monsieur le Comenale en chef
l'assurance de ma haute considération

Alexandre Fain

6, rue Scailly

E. W.

Reçu en retour un petit paysage vue d'Italie ,signée Corot
et un paysage avec vaches, signé Troyon.

Bruxelles 9 février 1933.

Alex. Faen

21 juin 1932"

C.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que la Commission d'Art moderne de nos Musées a examiné les deux tableaux dont il s'agit dans votre lettre du 28 juin. Elle n'a pas cru pouvoir émettre un avis favorable à leur acquisition pour nos collections. Nous vous remercions néanmoins de l'obligeance que vous avez eue de nous soumettre ces tableaux.

Nous tenons ces oeuvres à votre disposition, dans nos locaux, 9, rue du Musée, où vous pourrez les faire retirer, sur présentation de la présente lettre et contre reçu, tous les jours de 9 1/2 h. à 12 h. et de 14 1/2 h. à 16 h. (sauf le dimanche, et le samedi après-midi).

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Conservateur en Chef,

Monsieur Alexandre Fain,
6, rue Scailquin,

Bruxelles.
